

Conservatoires du réseau de l'Arc Alpin Annecy / Chambéry / Grenoble / CAPI

Dossier d'inscription

EXAMEN D'ENTREE Prépa de L'Arc Alpin 2021/2022
Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur (CPES)
(En préfiguration)

THEATRE

Dossier à retourner au plus tard
Le jeudi 22 avril 2021

Nom			
Prénom			
Date de naissance		Adresse :	
Téléphone			
Mail			
Conservatoire de rattachement demandé	☐ Annecy ☐ Chambéry ☐ Grenoble		

Le candidat majeur (ou le représentant légal pour le candidat mineur) :

Nom, prénom

Le :

Signature :

Études théâtrales suivies antérieurement :

Un niveau d'entrée en cycle 3 est requis pour présenter une candidature. Toutefois, dans un souci d'ouverture vers des profils variés, des parcours atypiques ou non-conventionnels, une commission, constituée des directeurs-trices des conservatoires de l'Arc Alpin et des responsables pédagogiques, étudie les dossiers des candidats qui ne seraient pas issus d'un établissement d'enseignement artistique.

Si vous étiez inscrit dans un autre conservatoire que l'Arc Alpin pendant l'année scolaire 2020/2021, vous devez fournir les attestations de niveau des études suivies dans un autre établissement et remplir le tableau ci-dessous :

Disciplines suivies	Nombre d'années de pratique	Niveau et cycle	Établissement fréquenté

Examen d'entrée :

- Scène dialoguée.
- Parcours libre de 3 minutes (monologue ou toute autre forme de production scénique).
- Participation à une journée de travail collectif dirigé.
- Entretien individuel avec le jury portant sur les motivations du candidat.

Les dates des épreuves d'entrée vous seront communiquées ultérieurement

Dossier à retourner par mail à l'établissement concerné
au plus tard le jeudi 22 avril 2021 dûment rempli et signé,
Accompagné d'une **lettre de motivation**

CRR d'Annecy

À l'attention d'Adeline Bocquet
10 rue Jean-Jacques Rousseau, 74000 Annecy
04 50 33 87 18
adeline.bocquet@annecy.fr

CRR de Chambéry

À l'attention de Solen Lebras
Cités des arts, Jardins du Verney, 73000 Chambéry
04 79 60 23 91
s.lebras@mairie-chambery.fr

CRR de Grenoble

6 chemin de Gordes, 38100 Grenoble
04 76 46 48 44
conservatoire.info@conservatoire-grenoble.fr

Merci de nous signaler si vous bénéficiez de dispositions particulières pour les examens
(Circulaire n°2006-215 du 26/12/2006 – BO n°1 du 4 janvier 2007)

Règlement des études « La Prépa de l'Arc alpin »

Le règlement est un outil au service de l'enseignement dans le cadre d'une institution. Le conservatoire est une école, un lieu de vie, un espace de socialisation, d'épanouissement, dont l'organisation des études vise au développement de l'individu au sein d'un groupe permettant à chacun de s'engager, à suivre dans les meilleures conditions le parcours choisi, et de présenter les concours d'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur.

Le texte a pour but de fixer un certain nombre de valeurs qui président à l'organisation pédagogique commune des établissements de l'Arc alpin. Il précise également les modalités d'accès, les contenus et les conditions de certification de ces enseignements préparatoires. Il garantit également par l'harmonisation des contenus et des objectifs, un socle commun de compétences et de connaissances évalué selon des modalités identiques et précisé dans les maquettes pédagogiques. Chacun-e des directeurs-trices, responsable de son établissement veille à l'application conforme du règlement. Toute demande de dérogation doit être adressée au directeur-trice de l'établissement dont dépend l'élève.

Théâtre

Modalités d'accès

L'admission dans "la Prépa de l'Arc Alpin" se fait selon les modalités définies par l'article 7 de l'arrêté du 5 janvier 2018. Un niveau d'entrée en cycle 3 est requis pour présenter une candidature. Toutefois, dans un souci d'ouverture vers des profils variés, des parcours atypiques ou non-conventionnels, une commission, constituée des directeurs-trices des conservatoires de l'Arc Alpin et des responsables pédagogiques, étudie les dossiers des candidats qui ne seraient pas issus d'un établissement d'enseignement artistique.

Le dépôt du dossier de candidature doit faire apparaître l'établissement choisi par le-la candidat-e pour suivre les enseignements de "la Prépa de l'Arc Alpin".

L'épreuve d'admission se déroule en plusieurs temps consécutifs:

- Scène dialoguée
- Parcours libre de 3 minutes (monologue ou toutes formes de prestation scénique)
- Participation à une journée de travail collectif dirigé
- Entretien individuel avec le jury, pendant lequel le-la candidat-e présente son parcours, son projet, et détaille ses motivations pour intégrer la classe préparatoire à l'enseignement supérieur.

A l'issue des épreuves, l'admission dans le cursus est prononcée par le jury, constitué:

- d'un-e directeur-trice de l'un des établissements concernés, ou de son représentant, qui préside le jury
- du/de la responsable pédagogique de l'établissement organisateur de l'examen.
- d'un-e enseignant-e de l'équipe pédagogique ou d'un membre extérieur justifiant d'une expérience pédagogique théâtrale.

Organisation du cursus

Durée du cycle : 2 ans

Volume horaire total au moins 1000 h de cours minimum 16h hebdomadaire sur deux ans

Le cursus comporte les enseignements suivants :

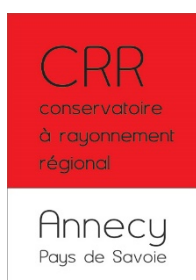
Entraînement corporel et vocal	Pratique de l'interprétation
Lecture	Écriture textuelle et scénique
Dramaturgie	Improvisation
Travail de la mémoire	Etude des formes et esthétiques associées
Culture théâtrale	Approche des métiers de la scène
Projet personnel	

Le cursus s'organise à partir :

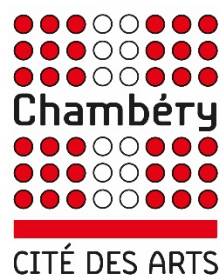
- De l'enseignement délivré par l'équipe pédagogique
- D'un programme annuel de stages confiés à des intervenants extérieurs (artistes en activités ou enseignants de l'enseignement supérieur)
- D'un tutorat par l'équipe pédagogique de projets personnels d'élèves

L'élève sera obligé de présenter une entrée dans un établissement d'enseignement supérieur au plus tard lors de la deuxième année du cursus.

Une attestation de fin d'études sera délivrée, détaillant les acquis de la formation suivie par chaque établissement. Cette attestation s'appellera Diplôme d'Établissement Théâtral (DET).



ANNECY



CRR D'ANNECY

10 Rue Jean-Jacques Rousseau
74000 Annecy
Tél. 04 50 33 87 18
Mail : crr@annecy.fr
www.crr.annecy.fr

CRR DE CHAMBERY

Cité des arts, Jardin du Verney
73000 Chambéry
Tél. 04 79 60 23 70
Mail : accueil.cite@mairie-chambery.fr
<https://www.chambery.fr/89-la-cite-des-arts.htm>

C • N S E R V A T • I R E
H E C T O R B E R L I O Z
CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL



CRD HECTOR BERLIOZ (CAPI)

1 Avenue des Alpes
38300 Bourgoin-Jallieu
Tél. 04 74 93 54 05
Mail : conservatoire@capi38.fr
www.conservatoire.capi-agglo.fr



CRR DE GRENOBLE

6, chemin de Gordes
38100 Grenoble
Tél. 04 76 46 48 44
Mail : conservatoire.info@conservatoire-grenoble.fr
www.conservatoire-grenoble.fr

LES CLASSES PRÉPARATOIRES À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CPES)

DE L'ARC ALPIN

— Anancy [74]

— CAPI [38]

— Chambéry [73]

— Grenoble [38]

MUSIQUE



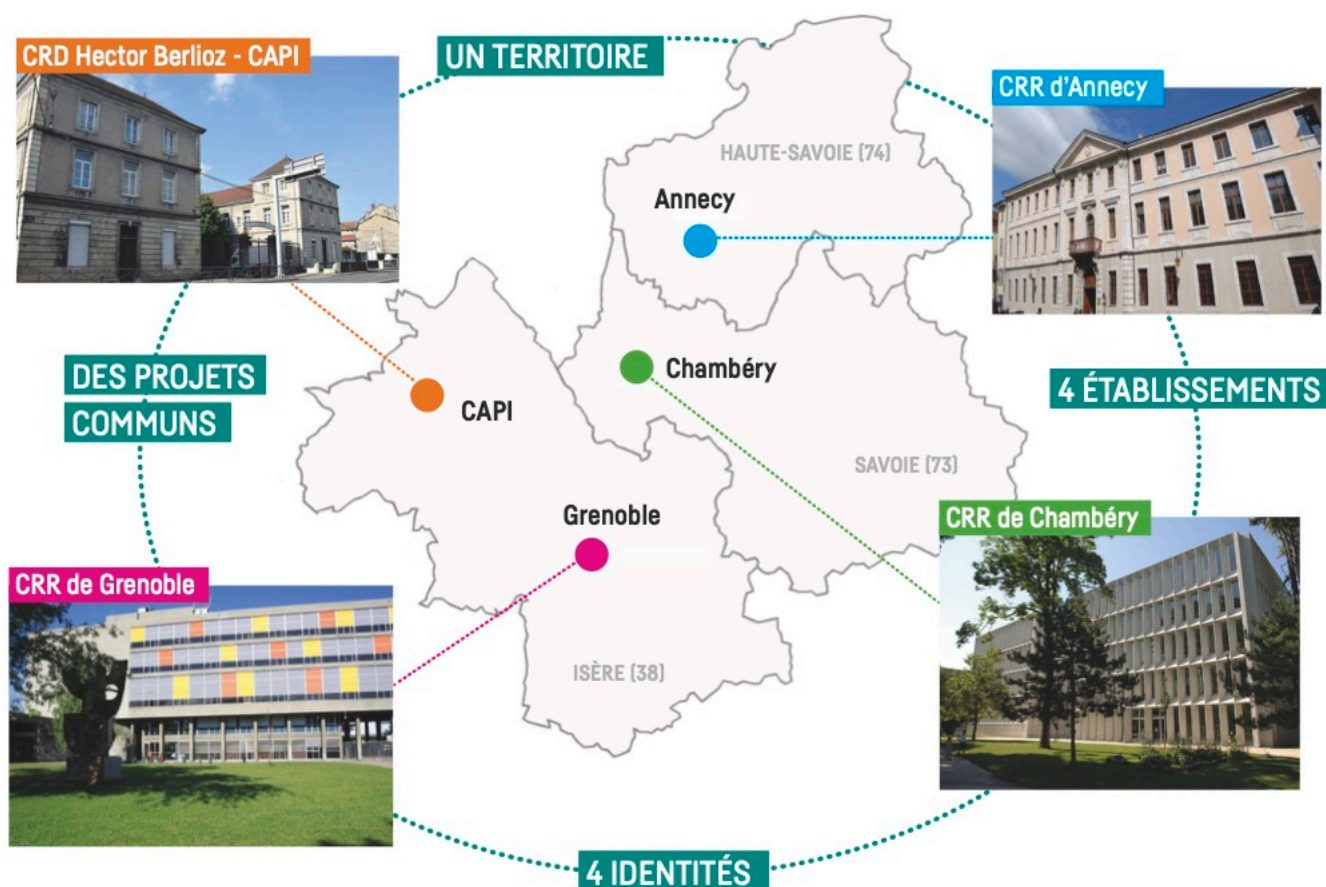
THÉÂTRE*



DANSE*

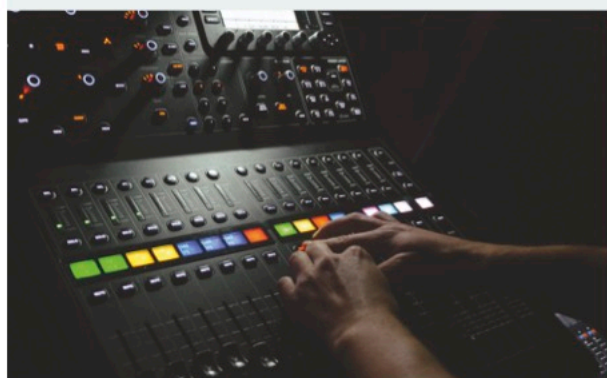


*en préfiguration



OBJECTIFS DU CURSUS

- Ces Classes ont pour objectif de **préparer les étudiants aux concours d'entrée** dans les écoles supérieures d'enseignement artistique françaises (CNSMD, PESM, CEFEDM, CFMI, ...) ou étrangères. Cette préparation aux concours est personnalisée, sous forme de modules spécifiques proposés pour chaque discipline. Durant ce parcours, l'élève a l'obligation de se présenter à un ou plusieurs concours d'entrées dans un établissement d'enseignement supérieur.
- Le cursus proposé est ouvert à des candidat(e)s intéressé(e)s par une approche des métiers de la musique, de la danse ou du théâtre, tout en privilégiant **une haute maîtrise de chaque spécialité** indispensable à la **poursuite des études supérieures artistiques**.
- Les CPES relèvent du **statut étudiant** et donnent accès aux bourses de l'enseignement supérieur, aux aides spécifiques du CROUS, à la restauration étudiante et au logement étudiant.



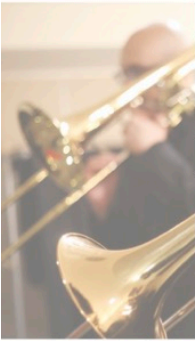
DURÉE & CONTENUS

La durée des parcours ainsi que leurs volumes horaires sont variables selon la spécialité choisie.

- Plus de détails sur les sites internet des 4 établissements.



LES DISCIPLINES PROPOSÉES

	CPES	CRR d'Annecy	CRD CAPI	CRR de Chambéry	CRR de Grenoble
	Accompagnement	piano	piano	piano & danse	piano
	Accordéon	X	X	-	X
	Chant Lyrique	X	X	X	X
	Composition à l'image	X	-	-	-
	Composition électroacoustique	X	X	X	-
	Composition instrumentale et vocale	-	-	-	X
	Culture musicale	X	-	-	X
	Danse classique*	X	-	-	X
	Danse contemporaine*	X	-	X	X
	Danse Jazz*	X	-	X	-
	Design sonore	X	-	-	-
	Direction de chœur	X	X	X	X
	Écriture	X	-	X	X
	Formation musicale	X	X	X	X
	Guitare	X	-	X	X
	Harpe	X	X	-	X
	Instruments anciens	clavecin, flûte à bec, orgue, guitare baroque	clavecin, flûte à bec, orgue	violon baroque, orgue	clavecin, flûte à bec, orgue, hautbois, viole de gambe, violon, violoncelle
	Instruments monodiques (cordes, bois, cuivres)	X	sauf : contrebasse, trombone	sauf : contrebasse, basson, cor	X
	Jazz	X	X	X	-
	Métiers du son	X	-	-	X*
	Musiques actuelles amplifiées	X	-	X	X
	Musiques traditionnelles	-	X	-	-
	Percussions	X	X	X	X
	Piano	X	X	X	X
	Théâtre*	X	-	X	X

* en préfiguration



SUIVI & ÉVALUATION

Les CPES dispensent une formation complète en vue d'acquérir les aptitudes requises aux concours d'entrée des établissements d'enseignement supérieur. L'établissement peut délivrer un diplôme d'établissement à la fin de son parcours.

→ Un suivi personnalisé avec :

- Des rencontres entre l'étudiant, le professeur référent et le directeur des études pour élaborer et suivre le parcours.
- Un accompagnement privilégié avec le professeur référent (dominante) qui participe aux points d'étape et accompagne l'étudiant dans la structuration de son projet.

→ Le niveau et les progrès des étudiants sont ainsi évalués par :

- Les professeurs référents.
- La participation aux auditions, aux master class, aux stages, etc...
- L'assiduité à l'ensemble des cours du cursus ainsi qu'aux modules spécifiques proposés selon la discipline choisie.

→ Le livret :

Il notifie en détail les activités de l'étudiant durant son parcours en CPES.

Ce livret est un outil de suivi, remis lors du premier point d'étape, complété par l'étudiant tout au long de son parcours et mis à la disposition des établissements d'enseignement supérieur qui en font la demande.

→ Les validations d'acquis antérieurs :

Les acquis antérieurs font l'objet d'une étude par le conseil pédagogique qui statue sur leur validation dans le cadre du parcours CPES.



L'ÉTABLISSEMENT

Service de la Commune d'Annecy, le Conservatoire (CRR) a pour triple vocation d'assurer l'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre, associé à la diffusion d'événements et à la création. Lieu d'orientation professionnelle et de promotion sociale, le CRR d'Annecy est reconnu pour sa qualité d'enseignement et ses nombreuses disciplines.

Situé au cœur de la vieille ville, entre lac et montagnes, les locaux du CRR (site d'Annecy) sont installés au sein d'un bâtiment classé (ancien évêché).

Le CRR d'Annecy - Pays de Savoie propose une riche programmation culturelle dans laquelle artistes professionnels et élèves partagent la scène à travers de nombreux projets transversaux.

Depuis 2020, le CRR d'Annecy propose des Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur en musique, danse, théâtre & Culture (design sonore, composition à l'image, métiers du son, etc...)



QUELQUES CHIFFRES

- > **2200 élèves (environ)**
- > **109 enseignants**
- > **125 étudiants en CPES**
- > **4 sites d'enseignements**
- > **120 événements / an**
- > **1 auditorium de 200 places**

VIE ÉTUDIANTE

Transport/accessibilité :

Train : la gare est située à 5 minutes à pied du CRR.

Voiture : 1h de Lyon, 30 min de Genève [Suisse]

Logement et vie étudiante :

> Plus d'infos auprès du BIJ d'Annecy : www.infojeunes.annecy.fr

ENVIRONNEMENT CULTUREL

La ville d'Annecy offre aux étudiants des possibilités d'enrichissement de leur parcours par une vie culturelle particulièrement dynamique grâce notamment à la présence :

> d'établissements culturels

Bonlieu Scène nationale, Théâtre des Collines, L'Auditorium Seynod, Le Brise Glace (SMAC), Musées d'Annecy, Réseau des bibliothèques, etc...

> de festivals

Variations classiques, Festival international du film d'animation, Annecy Paysage, Attention les feuilles, etc...

> d'établissements d'enseignements supérieurs

Université Savoie Mont-Blanc, Polythec, Ecole d'Art (ESAA)

PARTENARIATS

- > Ecole d'Art-ESAA (CPES Théâtre)
- > Ecole des Gobelins (composition à l'image)
- > Festival International du Film d'Animation
- > Bonlieu Scène nationale
- > Le Brise Glace (SMAC)
- > Université Savoie Mont-Blanc (IUT et Polythec)



CONTACT

10 Rue Jean-Jacques Rousseau, 74000 Annecy

☎ 04 50 33 87 18 ✉ crr@annecy.fr

www.crr.annecy.fr



L'ÉTABLISSEMENT

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental Hector Berlioz CAPI est lié avec les trois autres conservatoires de l'Arc Alpin depuis 1997 et propose comme ses partenaires depuis la rentrée 2020 des Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur en musique.

Il est le seul parmi ce réseau à proposer un département de musiques traditionnelles, pôle phare de la région et au-delà.

Sa position géographique entre Lyon et Grenoble et son accessibilité lui permettent d'attirer de nombreux élèves, encadrés par des enseignants hautement qualifiés et artistes en activité.

L'attractivité du conservatoire sera renforcée par la construction d'un nouveau bâtiment dont l'ouverture des portes est prévue pour septembre 2023.



Bâtiment actuel

Futur bâtiment

QUELQUES CHIFFRES

- > 1000 élèves (environ)
- > 68 enseignants
- > 39 étudiants en CPES
- > 7 étudiants statut «Artiste Haut Niveau (AHN)»
- > 110 manifestations / an

VIE ÉTUDIANTE

- > **Transport/accessibilité** : Train / voiture : moins de 30 min de Lyon / moins d'1h de Grenoble et de Chambéry. Le conservatoire est situé à côté de gare de Bourgoin-Jallieu (5 min à pied)
- > **Conventions avec l'Université Grenoble Alpes** [statut « Etudiant-Artiste de Haut Niveau »] et avec l'INSA de Lyon (en cours de formalisation)

ENVIRONNEMENT CULTUREL

> Une Saison culturelle riche (plus d'une centaine de manifestations publiques des élèves musiciens, danseurs et comédiens, et des concerts professionnels des enseignants-artistes)

> Des établissements culturels :

Le Vellein, Scènes de la CAPI, scène conventionnée Cirque, S.M.A.C. Les Abattoirs, Réseau des médiathèques CAPI

PARTENARIATS

- > DRAC AURA, Région AURA, Département de l'Isère, Education Nationale
- > Université Grenoble Alpes
- > Le Vellein, Scènes de la CAPI, SMAC Les Abattoirs, Réseau des médiathèques CAPI, Théâtre Jean Vilar et Musée de Bourgoin-Jallieu
- > Réseau Nord-Isère
- > Associations culturelles locales et régionales

CONTACT

1 Avenue des Alpes, 38300 Bourgoin-Jallieu

☎ 04 74 93 54 05 ✉ conservatoire@capi38.fr

<https://conservatoire.capi-agglo.fr>





L'ÉTABLISSEMENT

Un équipement municipal de Chambéry, un lieu et des équipes au service de la création, des formations artistiques en musique, danse, théâtre et arts plastiques, de l'émergence de jeunes artistes, des expérimentations, du croisement des arts de l'éclectisme.

Pour écouter de la musique.

Pour voir des expositions et des spectacles.

Pour prendre un café ou se restaurer à la cafétéria.

Pour profiter de la médiathèque et de ses espaces numériques.



QUELQUES CHIFFRES

- > **2000 élèves**
- > **77 enseignants**
- > **177 élèves en Cycle 3**
- > **180 manifestations / an**
- > **10 000 spectateurs**
- > **1 auditorium de 200 places**

VIE ÉTUDIANTE

- > **Transport/accessibilité** : déplacements en bus, vélo, train et covoiturage
- > **Vie étudiante** : «kestudi» : une web app pour les 16/25 ans, deux campus : Chambéry/Jacob Bellecombette et Le Bourget du Lac, jobs étudiants possibles
- > **Ville étudiante** : 13 800 étudiants sur le site de l'université Savoie Mont-Blanc, un service «vie étudiante» à la ville de Chambéry
- > **Plus d'infos sur** : [La vie étudiante à Chambéry](#)

ENVIRONNEMENT CULTUREL

> **Des établissements culturels** : Malraux-Scène Nationale, Musée des Beaux-arts, Maison des Charmettes, Artothèque, Bibliothèques et Galerie Eurêka, programmation musiques actuelles à «La Soute».

> **Festivals du territoire** : les nuits de la roulotte, Tartine Festival, Bel air clavier festival, festival de la BD, Zygomatic festival, La Brèche (musique de chambre), festival de guitare, Musilac, Pharaonique, Festival du premier roman,

> **Établissements d'enseignement supérieurs** : Université Savoie Mont Blanc [7 Unités de Formation et de Recherches, 2 IUT, une école Polytechnique universitaire et un Institut de management], Ipac, Inseec, Ecoris.

PARTENARIATS

- > Université Savoie Mont Blanc (parcours lettre moderne/théâtre) et Université Grenoble Alpes (artiste de haut niveau et licence de musicologie)
- > CNSMD de Lyon, CEFEDM Auvergne Rhône Alpes, CFMI de Lyon
- > Lycée Vaugelas (aménagement d'horaires en seconde musique, danse, théâtre, avec internat)



CONTACT

Cité des arts, Jardin du Verney, 73000 Chambéry

☎ 04 79 60 23 70 ✉ s.lebras@mairie-chambery.fr

<https://www.chambery.fr/89-la-cite-des-arts.htm>



L'ÉTABLISSEMENT

Le Conservatoire de Grenoble est un établissement municipal classé Conservatoire à Rayonnement Régional. Il propose des formations artistiques multiples, globales et ouvertes sur la création en musique, en danse et en théâtre.

Au travers de ses missions que sont l'enseignement, l'éducation artistique et culturelle, la production et la diffusion d'événements, le Conservatoire accompagne tous les élèves dans leur développement artistique, qu'ils se destinent à la pratique amateur ou professionnelle.

Ainsi, il apparaît comme établissement ressource sur le territoire.



QUELQUES CHIFFRES

- > **1690 élèves**
- > **123 enseignants**
- > **108 élèves en CEPI/CPES**
- > **81 étudiants statut «Artiste Haut Niveau (AHN)»**
- > **Plus de 150 événements / an**
- > **Plus de 19 000 partitions disponibles à la médiathèque**

VIE ÉTUDIANTE

- > **Campus de 55 000 étudiants**
- > **30 écoles, facultés et instituts**
- > **Plus de 200 associations étudiantes**
- > **38 disciplines sportives ouvertes à tous**
- > **Transport/accessibilité : abonnement de transport 18-24 ans à tarif préférentiel**
- > **Environnement nature et montagne à proximité**

ENVIRONNEMENT CULTUREL

- > **Grenoble labélisée Ville d'art et d'histoire en 2018**
- > **Plus de 150 œuvres d'art implantées sur l'espace public**
- > **Équipements municipaux :**
Musée, Muséum, 12 bibliothèques, Théâtre
- > **Établissements publics d'envergure :** Maison de la culture, École Supérieure d'Art et Design Grenoble-Valence, ARC-Nucléart, fondation Glénat ...
- > **Nombreux opérateurs culturels associatifs :** musique, théâtre, danse, arts visuels, patrimoine, livre et lecture

PARTENARIATS

- > **Éducation nationale et Enseignement supérieur (Université Grenoble Alpes, Grenoble INP - Institut d'ingénierie et de management ...)**
- > **Établissements culturels et conservatoires de Grenoble Alpes Métropole, réseau Arc Alpin**
- > **Associations culturelles**

CONTACT

6, chemin de Gordes, 38100 Grenoble

☎ 04 76 46 48 44

✉ conservatoire.info@conservatoire-grenoble.fr

www.conservatoire-grenoble.fr





MODALITES D'ACCES

- Niveau requis : entrée en cycle 3
- Pour les candidats qui ne sont pas issus d'un établissement d'enseignement artistique : une commission constituée des directeurs-trices et des responsables pédagogiques des Conservatoires de l'Arc Alpin étudiera leur parcours.
- Pour les candidats déjà en CPES dans un autre établissement d'enseignement artistique : intégration dans le cursus en tenant compte de l'historique pédagogique du candidat, sans examen d'entrée, selon les places disponibles.



INSCRIPTIONS 21/22

- Du 8 mars au 22 avril 2021.
- Dossiers à télécharger sur les sites internet des 4 établissements [cf contacts]
- Dossiers à retourner au plus tard le 22 avril par mail à l'établissement concerné par la demande de candidature :
Annecy : adeline.bocquet@annecy.fr
CAPI : sdarnand@capi38.fr
Chambéry : s.lebras@mairie-chambery.fr
Grenoble : conservatoire.info@conservatoire-grenoble.fr



EXAMENS D'ENTRÉE

MUSIQUE

- Prestation ou production de travaux en rapport avec la discipline dominante.
- Epreuve de formation musicale mettant en évidence les capacités d'écoute et d'analyse.
- Entretien individuel avec le jury portant sur les motivations du candidat.

DANSE

- Participation à un cours organisé pour les candidats.
- Présentation d'une variation (niveau fin de cycle 2 du Ministère de la Culture) dans la discipline dominante.
- Entretien individuel avec le jury portant sur les motivations du candidat.

THEÂTRE

- Scène dialoguée.
- Parcours libre de 3 minutes (monologue ou toute autre forme de production scénique).
- Participation à une journée de travail collectif dirigé.
- Entretien individuel avec le jury portant sur les motivations du candidat.

CONTACTS

ANNECY

CRR D'ANNECY
10 Rue Jean-Jacques Rousseau, 74000 Annecy
 04 50 33 87 18
 crr@annecy.fr
www.crr.annecy.fr



CRR DE CHAMBERY
Cité des arts, Jardin du Verney, 73000 Chambéry
 04 79 60 23 70
 s.lebras@mairie-chambery.fr
<https://www.chambery.fr/89-la-cite-des-arts.htm>



CRD HECTOR BERLIOZ (CAPI)
1 Avenue des Alpes, 38300 Bourgoin-Jallieu
 04 74 93 54 05
 conservatoire@capi38.fr
<https://conservatoire.capi-agglo.fr>



CRR DE GRENOBLE
6, chemin de Gordes, 38100 Grenoble
 04 76 46 48 44
 conservatoire.info@conservatoire-grenoble.fr
www.conservatoire-grenoble.fr